

**INFORMATION AUX RIVERAINS**  
**Modification de la circulation et du stationnement**  
**les 17 et 18 février 2024**

Chère Madame, Cher Monsieur,

A l'occasion du 210<sup>ème</sup> anniversaire de la bataille de Montereau engageant plusieurs centaines d'acteurs, les règles de circulation et de stationnement concernant plusieurs voies de votre quartier seront modifiées pour permettre la bonne tenue des animations, la libre circulation des usagers et la sécurité de tous.

**Le samedi 17 février 2024 entre 13h00 et 17h00**

Un grand défilé empruntera le parcours suivant : Départ depuis l'avenue de Surville au niveau de l'esplanade François Mitterrand, descente de la route de Paris, traversée des ponts de Seine et d'Yonne, passage rue Jean Jaurès à contresens du trafic habituel, arrivée au Parc des Noues.

**La circulation automobile sera ainsi modifiée**

- Les riverains des rues empruntées par le défilé ainsi que les résidents de l'impasse de la Madeleine ne pourront pas circuler.
- Les riverains des rues débouchant sur le parcours du défilé pourront accéder à leur domicile en circulant à la vitesse du pas depuis l'autre extrémité de leur rue (hormis ceux des rues des Boulains, des Grandes Berges, impasse Villa Marie Louise et de la rue Porte de Paris qui devront respecter les consignes des signaleurs).
- Les automobilistes souhaitant traverser la ville de Montereau du nord au sud et inversement devront emprunter la déviation mise en place via la Zone Industrielle en suivant la signalisation spécifique.
- Les automobilistes circulant route de la Grande Paroisse devront emprunter la rue du Bateau pour rejoindre la déviation mise en place.
- L'ensemble des commerces du centre-ville resteront accessibles aux piétons.

**Concernant le stationnement**

- Le stationnement rue Jean Jaurès sera interdit entre 12h00 et 17h00. Le parking **gratuit** de la Faïencerie regroupant 420 places est à disposition.
- Le stationnement sur l'avenue de Surville situé entre rue des Grandes Berges et la nouvelle route de Paris sera interdit entre 08h00 et 15h00. Le parking du magasin Carrefour est à disposition.
- Le stationnement rue de Provins et rue du Bateau sera interdit de 13h00 à 17h00 afin de fluidifier le trafic lié aux déviations ou à l'organisation.
- Par ailleurs, les parkings du boulevard de la République (intérieurs), de la piscine (en partie) du centre omnisport Jean Allasseur et de la salle Sémisoroff seront fermés à des dates et des heures spécifiques qui seront annoncés par une signalisation locale mise en place 48h00 avant.

**Pour toute urgence, veuillez contacter le PC sécurité au 0 805 290 911**

Comptant sur votre compréhension et vous en remerciant par avance, recevez Chère Madame, Cher Monsieur, nos très cordiales salutations.

NB : retrouvez la carte des rues impactées ainsi que les déviations sur le site internet de la ville et sur son compte Facebook.

L'Adjoint au Maire chargé de  
la Sécurité et de la Police Municipale  
  
Gilles ASFAUX